

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 AVRIL 2013 à 18 H 00

LES RAPPORTS SONT CONSULTABLES EN MAIRIE - SERVICE ACCUEIL

ORDRE DU JOUR

EXPOSE DU MAIRE

FINANCES – MARCHES

- 1 – Règlement du service public d'eau potable : modifications
- 2 – Location de conteneurs : enlèvement et traitement des déchets : avenant n° 1
- 3 – Faubourg Layat : avenant pour création de prix nouveaux

RESSOURCES HUMAINES

- 4 – Tableau des effectifs 2013 : créations et suppressions de postes
- 5 – Tableau des effectifs 2013 : créations d'emplois de non titulaire
- 6 – Commission de sélection professionnelle par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy de Dôme : convention d'organisation

AMENAGEMENT URBAIN – CADRE DE VIE

- 7 – Caserne Vercingétorix : vente à Riom Communauté
- 8 – Caserne Vercingétorix : convention de mise à disposition de locaux à la Commune par Riom Communauté
- 9 – Ancien Lycée Gilbert Romme : intégration dans le domaine public de la Commune
- 10 – Maison Antoine Pandier : mandat exclusif de vente
- 11 – Rue de l'Ambène : acquisition foncière
- 12 – La Beaumette « zone verte des Boules » : acquisition foncière
- 13 – Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Loire-Bretagne (SDAGE) – information sur la révision

SOCIAL

- 14 – Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.) : conventions avec le réseau « P.A.R.A.D. » et l'association « Ficelle et Compagnie »

CULTURE

- 15 – Traité de l'Elysée – relation franco-allemande : motion du Conseil Municipal
- 16 – Licences d'entrepreneur de spectacles
- 17 – Fonds d'Initiatives Culturelles : association les « 48h du polar »

SPORTS

- 18 – Accès aux installations sportives : conditions de délivrance de nouvelles « clés-pass »
- 19 – Fonds d'Initiatives Sportives : association Riom Volley Ball

ENFANCE JEUNESSE

- 20 – Tarifs 2013 de l'accueil de loisir sans hébergement (ALSH) au centre de Loubeyrat : harmonisation

ADMINISTRATION GENERALE

- 21 – Accessibilité : troisième rapport annuel de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CCAPH)

QUESTIONS DIVERSES

L'exposé du Maire sera suivi d'une brève suspension de séance, destinée à permettre aux personnes présentes de prendre éventuellement la parole sur l'ordre du jour.

Dans la mesure où l'heure le permettra, la parole sera de nouveau donnée au public, après la clôture de la séance officielle, pour toutes interventions complémentaires.

IL EST RAPPELE AU PUBLIC QUE LES RAPPORTS SONT CONSULTABLES EN MAIRIE - SERVICE ACCUEIL